

affiche. Ces réunions ont eu lieu, si je suis bien renseigné, sous le patronage du ministre de l'Agriculture fédéral et du ministre provincial. Dans le comté de Westmoreland, on a dit au cultivateur qu'ils pouvaient augmenter leurs récoltes. Mais je suis un peu peiné d'apprendre que ceux qui sont allés dans le comté de Westmoreland, pour enseigner aux cultivateurs comment augmenter leurs récoltes, étaient un chirurgien dentiste, le docteur Price, de Moncton, et un marchand, M. Black, de la ville de Sackville.

Mais je veux être juste. Ils étaient accompagnés d'un monsieur nommé M. Blair. Je ne connais pas sa profession, mais je suppose que c'est un agriculteur. Je ne veux rien dire de blessant, mais il me semble que ces assemblées que l'on a tenues dans la province du Nouveau-Brunswick sous le patronage du ministre de l'Agriculture qui depuis quelque temps est incapable d'assister aux séances de cette Chambre et sous le patronage du ministre de l'agriculture du Nouveau-Brunswick, paraissent avoir eu pour objet plutôt le patriotisme du parti conservateur et un accroissement de votes en faveur de ce parti dans le Nouveau-Brunswick, que le patriotisme véritable et une plus grande production du sol.

Ceci me paraît être plus en harmonie avec l'attitude de mes honorables collègues du Nouveau-Brunswick. Le Gouvernement devrait songer à ce qu'implique, pour une très grande partie de la population un accroissement des droits sur les matières que les cultivateurs utilisent pour achever leurs produits et les livrer au peuple.

Je désirerais, monsieur l'Orateur, m'arrêter un moment sur ce point, et je vous promets de ne pas prolonger mes remarques outre mesure. Tout dollar de frais supplémentaires que vous faites payer au cultivateur dans l'exécution de son travail, en vue de former ces grandes villes qui, comme le déclare l'honorable député (M. Bowman), sont bâties à l'aide de la protection, vous le faites payer au consommateur qui lui achète sa marchandise. Il y a dans ce pays, à l'heure présente, beaucoup de personnes qui ne peuvent gagner même le nécessaire et, dès que les droits sont accrus, dès qu'il en coûte davantage au cultivateur pour produire son boisseau de blé ou d'avoine, sa tonne de foin ou sa livre de bœuf, ces droits constituent un surcroît de dépenses pour le consommateur de ces articles. Et le consommateur dont je parle en particulier, très sincèrement, je vous l'assure, c'est l'artisan. Quand l'administration lève un

[M. Copp.]

impôt sur une classe du peuple incapable de le payer, elle fait une injustice au pays et je crois qu'avant peu, le Gouvernement regrettra d'avoir imposé ces taxes au peuple.

J'ai de nombreuses lettres et dépêches qui traitent de ces questions. Il me semble bien étrange que des membres de la droite aient déclaré que les cultivateurs étaient absolument satisfaits, qu'ils n'ont absolument rien à dire contre ces propositions. Je ne voudrais pas dire que les cultivateurs ont eux-mêmes fait connaître à ces messieurs leur sentiment à cet égard, mais je voudrais bien savoir ce qu'a dû penser le ministre par intérim de l'agriculture au moment où, l'un après l'autre, ses partisans ont déclaré n'avoir pas de leur commetants un seul mot touchant cette affaire. Le Gouvernement va-t-il prétendre que nulle protestation ne lui est venue du Nouveau-Brunswick contre l'augmentation des droits sur les engrais? Nous avons le témoignage du ministre de l'agriculture du Nouveau-Brunswick qui parle officiellement pour tous les cultivateurs de cette province et qui dit avoir fait parvenir mainte protestation au Gouvernement à l'égard des engrais. Il n'empêche que d'après ces messieurs, tout le monde est content, et chacun veut bien payer la taxe. Sans doute que l'on est loyal au Nouveau-Brunswick, et ceux qui sont en mesure de payer veulent bien le faire. On ne peut toutefois tirer du sang d'une pierre, et il y a dans ce pays des centaines, des milliers, des dizaines de mille individus pour qui l'imposition de cette taxe injuste, de cette taxe inique, va être un lourd fardeau, trop lourd, je crois, pour leurs épaules. Si les membres de la droite n'ont rien entendu dire contre ce projet d'impôt, qu'ils lisent le "Farmer's Advocate", journal qui se publie au Nouveau-Brunswick dans l'intérêt de la classe agricole. Voici un long article—que je ne lirai point—où l'on s'élève, avec beaucoup de logique et de force, contre cette aggravation des droits.

L'hon. M. GRAHAM: Ce journal est aussi publié à London, dans la province d'Ontario.

M. COPP: En effet.

L'hon. M. GRAHAM: Et ce n'est pas non plus par des libéraux.

M. COPP: Je ne sache pas que cela lui donne plus de force d'être publié par des conservateurs. L'honorable député (M. Graham) peut avoir plus que moi confiance dans ce parti. C'est un journal publié dans les intérêts du cultivateur canadien. Le ministre de la Marine et des Pêcheries